

# Note Flash du SIES



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°8  
Mai 2018

## Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2017

Près de 80 % des bacheliers inscrits en 2014 en première année de section de technicien supérieur (STS) sous statut scolaire passent en deuxième année, et 68 % d'entre eux obtiennent le BTS en deux ou trois ans (64 % en deux ans). Le taux de réussite varie selon la série au baccalauréat et la mention obtenue. Il est de 83 % pour les bacheliers généraux, 70 % pour les bacheliers technologiques et 50 % pour les bacheliers professionnels.

Cette note de synthèse présente les principaux indicateurs sur le parcours et la réussite des étudiants en section de technicien supérieur (STS) sous statut scolaire dans les établissements publics et privés sous contrat. Elle est accompagnée d'indicateurs déclinés par académie. En raison de l'hétérogénéité de l'offre de formation selon les académies, ces indicateurs sont à interpréter avec précaution. Ces informations sont publiées pour la deuxième année consécutive.

### PLUS D'UN INSCRIT EN STS SUR TROIS VIENT D'UNE TERMINALE TECHNOLOGIQUE

A la rentrée 2014, les bacheliers de l'année représentent près de quatre cinquièmes des entrants en première année de STS.

Les bacheliers STMG représentent à eux seuls plus de 22 % des inscrits. La part des bacheliers généraux est en baisse de 0,9 point par rapport à la rentrée précédente tandis que celle des bacheliers professionnels est en hausse de 1,7 point.

21,3 % des autres inscrits en première année n'arrivent pas directement de terminale et relèvent de cas variés (brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres).

### UN TAUX DE PASSAGE EN DEUXIEME ANNEE MARQUE PAR DE FORTES DISPARITES

Le taux de passage de la première à la deuxième année est de 79,1 % en STS, stable par rapport à la rentrée précédente. Celui-ci varie fortement selon la

Réussite en STS en 2 ou 3 ans selon la filière et la mention de baccalauréat des étudiants inscrits en première année à la rentrée 2014

Série de baccalauréat	Part des inscrits	Taux de passage	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 2 ou 3 ans
Littéraire	2,1	84,2	77,7	78,7
Economique	7,0	87,6	81,4	83,1
Scientifique	5,3	89,8	83,7	85,6
<b>Ensemble bac général</b>	<b>14,4</b>	<b>87,9</b>	<b>81,7</b>	<b>83,4</b>
STMG	22,2	77,1	62,4	66,5
Autres bac techno.	14,8	85,5	71,2	75,5
<b>Ensemble bac techno</b>	<b>37,0</b>	<b>80,5</b>	<b>65,9</b>	<b>70,1</b>
<b>Ensemble bac pro</b>	<b>27,3</b>	<b>66,6</b>	<b>44,7</b>	<b>49,8</b>
<b>Total bacheliers 2014</b>	<b>78,7</b>	<b>77,0</b>	<b>61,5</b>	<b>65,5</b>
<b>Autres origines</b>	<b>21,3</b>	<b>86,9</b>	<b>71,9</b>	<b>75,4</b>
Mention obtenue				
Très bien	1,3	93,8	91,0	91,3
Bien	10,0	88,6	81,8	83,5
Assez bien	26,5	81,5	67,9	71,5
Passable 1er groupe	26,9	73,9	53,2	58,8
Passable 2d groupe	5,9	70,2	47,8	53,1
Inconnue	8,0	60,8	47,8	50,3
<b>Autres origines</b>	<b>21,3</b>	<b>86,9</b>	<b>71,9</b>	<b>75,4</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>79,1</b>	<b>63,7</b>	<b>67,6</b>

Champ : Etudiants sous statut scolaire, public et privé sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et OCEAN du MEN.

série du bac : de 66,6 % pour les bacheliers professionnels (+ 1,2 point par rapport à la rentrée 2013) à 87,9 % pour les bacheliers généraux.

Toutes séries confondues, l'écart des taux de passage entre les étudiants ayant obtenu le baccalauréat au second groupe (rattrapage) et ceux ayant obtenu une mention « Très bien » est de près de 25 points.

Le taux de passage en deuxième année est légèrement plus faible pour les étudiants préparant un BTS dans le domaine de la production (78,1 %) que dans le domaine des services (79,6 %).

## UN PEU MOINS DE DEUX TIERS DES INSCRITS OBTIENT SON BTS EN DEUX ANS

Un peu moins de deux tiers des inscrits en STS (63,7%) obtient son BTS en deux ans. La réussite en trois ans, à peine plus élevée, atteint 67,6 % (écart de 3,9 points). Ces taux de réussite sont quasi-inchangés par rapport à l'année précédente.

Comme pour le taux de passage, le taux de réussite en deux ou trois ans, assez élevé, masque d'importantes disparités. Il est de 83,4 % pour les bacheliers généraux, 70,1 % pour les bacheliers technologiques et 49,8 % pour les bacheliers professionnels (+1,7 point sur un an).

### Réussite en STS en 2 ou 3 ans selon les caractéristiques des étudiants inscrits en première année à la rentrée 2014

	Part des inscrits	Taux de passage	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 2 ou 3 ans
Homme	51,9	77,2	59,7	64,1
Femme	48,1	81,2	68,0	71,4
<b>PCS du parent référent</b>				
Très favorisé	16,7	83,1	71,8	74,8
Favorisé	13,5	81,4	67,6	71,4
Assez défavorisé	27,7	80,3	65,4	69,1
Défavorisé	37,5	77,0	59,0	63,6
Non réponse	4,7	68,8	51,3	54,1
<b>Spécialité du BTS préparé</b>				
Production	29,5	78,1	60,4	65,0
Services	70,5	79,6	65,1	68,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>79,1</b>	<b>63,7</b>	<b>67,6</b>

Champ : Etudiants sous statut scolaire, public et privé sous contrat, France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et OCEAN du MEN.

La réussite en STS est très fortement corrélée à la mention obtenue au baccalauréat, toutes séries

confondues. A peine plus d'un bachelier admis au second groupe sur deux décroche le sésame en trois ans, tandis que 91 % des bacheliers ayant obtenu une mention « Très bien » y parviennent.

Les inscrits dans les spécialités des services ont un taux de réussite de 3,7 points plus élevé que ceux des spécialités de la production (68,7 %).

**Mathias DENJEAN**  
MESRI-SIES

### Méthodologie

Les résultats présentés dans cette note ont été produits grâce à un appariement entre les données du baccalauréat (OCEAN), des inscrits en STS (Scolarité) et des résultats au BTS (OCEAN).

Ils portent sur l'ensemble des inscrits sous statut scolaire en première année de STS à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé sous contrat, en France métropolitaine et dans les DOM. Les STS agricoles ou maritimes ne sont pas incluses dans le champ de l'étude car les données sur ces classes ne le permettent pas. En outre, seuls les étudiants ayant effectué l'ensemble de leur cursus sous statut scolaire sont pris en compte. Les étudiants ayant effectué une première année sous statut scolaire puis une deuxième en tant qu'apprenti sont ainsi exclus du champ pour ne pas perturber l'interprétation des résultats.

Lorsque les appariements n'ont pas pu être effectués correctement, des hypothèses d'inférence statistique ont été posées sur le passage en classe supérieure ainsi que sur l'inscription et sur le succès à l'examen. Ces hypothèses n'ont pas d'impact significatif sur les résultats présentés dans cette note.

Les défauts d'appariement entre les différentes sources limitent néanmoins la possibilité de produire des taux de réussite à des niveaux très fins.